



ADUT - Association Dauphinoise des Usagers du Train
4, Impasse des Jonquilles
38300 Ruy-Montceau
E-mail : adut.ter.ra@gmail.com
Blog : <http://adut.20minutes-blogs.fr>

Ruy-Montceau, le 29 août 2014

M. Guillaume PEPY
Président de la SNCF

Objet : Lettre ouverte à M. PEPY de la part des usagers de la ligne en Y « Lyon / Saint André-le-Gaz / Grenoble - Chambéry »

Monsieur le Président,

En janvier 2011, vous nous indiquiez que notre ligne faisait partie des 12 lignes que vous avez qualifiées de malades, mais depuis cette date, la situation ne s'est pas améliorée, ou disons plutôt, tout s'est dégradé :

La régularité est toujours désastreuse

De septembre à décembre 2013, le service a été très dégradé ! Les chiffres présentés en juin 2014 par vos services dans les 3 comités de ligne qui concernent la ligne le prouvent.

Et en plus des retards, les conditions de transport deviennent pénibles : nous voyageons de plus en plus souvent debout, les trains étant en composition réduite.

La pétition organisée par l'ADUT n'a reçu qu'une réponse polie du management régional le 23 avril 2014 pour nous informer que tout allait mieux en ce début d'année 2014 ...

La grève de juin a été très pénalisante sur cette ligne

Juin 2014, la grève d'une partie du personnel SNCF a été très longue en Rhône Alpes, elle a duré près de 15 jours, et non 10 jours, et a été très lourde de conséquences pour les usagers de la ligne.

Nous avons demandé une indemnisation des surcoûts subits par les usagers, alors que nous avons payés nos abonnements.

Cette demande concernait un minimum de 50% d'indemnisation sur l'abonnement du mois de juin payé par avance et une indemnisation supplémentaire pour pallier en partie les surcoûts subits par les usagers, soit 1 mois d'indemnisation, indemnisation à prendre de juillet à septembre par les usagers en fonction de leurs contraintes propres : congés en juillet, août ou étudiants et lycéens.

Nous avons été soutenus par les collectivités locales, par les présidents de comité de ligne et par la région Rhône-Alpes.

Et nous n'avons eu aucune réponse de vos services !

La réduction de service cet été a été mise en place sans concertation et sans information

Juillet 2014, la réduction de l'offre de service du 12 juillet au 24 août 2014 a été mise en place, sans aucune concertation.

Et aucune communication n'a été réalisée vers les usagers alors que ces derniers avaient déjà payé leurs abonnements de juillet pour un service qui n'y serait plus à partir du 12 juillet 2014.

De nombreux usagers ont découverts ces réductions de services en arrivant le mardi 15 juillet matin à la gare : cette façon d'agir est inacceptable !

La priorité donnée à la modification des horaires TGV pour le service 2015 va dégrader l'offre TER

Les temps de trajet entre Chambéry et Lyon vont être allongés de 8 minutes et les TER périurbains Saint André le Gaz - Gières vont être limités à Grenoble.

La ligne est malade mais les travaux d'amélioration sont reportés

Lors du comité de ligne Saint André-le-Gaz / Grenoble du 30 juin 2014, l'annonce du report aux calendes grecques des travaux de modernisation de la voie à St André-le-Gaz prévus au 1^{er} trimestre 2015 a été un coup de massue pour les associations d'usagers et pour les collectivités locales.

Le financement de ces travaux avait été enfin obtenu après 10 ans d'attente.

Ces travaux, identifiés dans l'audit conduit en 2011 par vos services, étaient les **premiers** qui devaient avoir lieu sur la ligne « malade » pour la moderniser et donc essayer de la guérir !

La raison évoquée par vos services a été que les travaux de reprise, suites à l'accident de Brétigny sur Orge, sont en priorité 1. Sur notre ligne, nous avons aussi des événements majeurs engendrant des évacuations pouvant conduire au drame !

Combien de temps faudra-t-il attendre pour améliorer le fonctionnement de la ligne ?

M. PEPY, que se passe-t-il dans votre entreprise ?

Cette ligne est une des plus importantes lignes de la Région Rhône-Alpes !

Et sa fréquentation ne fait que croître depuis 2007 avec un taux supérieur à la moyenne régionale de Rhône-Alpes !

Et cette ligne a été qualifiée de « malade » en 2011 !

Mais que fait la SNCF ?

Les usagers et les associations d'usagers ne comprennent pas ce dédain que vous manifestez à notre égard :

- La ponctualité est une des plus basses de Rhône-Alpes.
- Les conditions de transport sont de plus en plus dégradées car nous sommes souvent debout, nos trains étant régulièrement en composition réduite par manque de matériel roulant.
- Les temps de trajet augmentent et la vétusté de la ligne et sa structure ne permettent pas de mettre plus de trains, hormis des TGV.
- Nous voulons continuer à prendre le train en toute sécurité, les 3 incendies de matériels en 1 an sur la ligne et la rupture d'un essieu sur un TER Lyon/Chambéry sont un signal qui montre que des travaux et des investissements sont à mettre en place en urgence sur notre ligne !
- La communication est très déficiente malgré vos annonces publicitaires et les outils que vous déployez.

M. PEPY, répondez aux attentes de vos clients ! Votre silence est éloquent, et de surcroît une fracture se crée de plus en plus entre les usagers/clients et votre entreprise et ses salariés/cheminots.

Les usagers en ont assez de ces disfonctionnements quotidiens sur la ligne en Y « Lyon / SAG / Grenoble - Chambéry » (infrastructure, matériels roulants, communication...).

Nous sommes parfaitement conscients des 2 points durs de la ligne en Y que sont la gare de Lyon Part-Dieu et la voie unique entre Saint André-le-Gaz et Chambéry, mais votre audit de 2011 a montré que des solutions existent, il est donc temps d'agir sur notre ligne pour retrouver un service digne de la SNCF avant qu'il ne soit trop tard !

Et avec l'augmentation continue du trafic qui est observée sur cette ligne, la situation va devenir intenable dans les prochaines années.

Dans l'attente de votre réponse et la mise en œuvre de faits réels, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice BELVEGUE

Président de l'ADUT

Nathalie TEPPE

Présidente de l'ADTC Grenoble

Yves GIMBERT

Président de l'ASULGV

Jean FAVRE

Président de l'ADTC Savoie

Copie :

Mme Ségolène ROYAL

Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

M. Alain VIDALIES

Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

M. Jacques RAPOPORT

Président de Réseau Ferré de France

M. Jean-François CARENCO

Préfet de la Région Rhône-Alpes

Mme Françoise NOARS

Directeur DREAL Rhône-Alpes

M. Christian MAISONNIER

Délégué aux grandes infrastructures de transport - DREAL Rhône-Alpes

M. Jean-Jack QUEYRANNE

Président du Conseil Régional Rhône-Alpes

Président du Syndicat Mixte des Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Mme Eliane GIRAUD

VP Région Rhône-Alpes en charge des transports

M. Jean-Charles KOHLHAAS

Président de la Commission Transport, Conseil Régional Rhône-Alpes

Mme Eliette CROSET-BAY

Conseillère régionale et Présidente du comité de ligne « Lyon / Saint-André-le-Gaz »

Mme Gwendoline DELBOS-CORFIELD

Conseillère régionale et Présidente du comité de ligne « Saint-André-le-Gaz / Grenoble »

M. Edouard SIMONIAN

Conseiller régional et Président du comité de ligne « Saint-André-le-Gaz / Chambéry »

M. Olivier VERAN

Député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère

M. Michel DESTOT

Député de la 3^{ème} circonscription de l'Isère

M. Alain MOYNE-BRESSAND

Député de la 6^{ème} circonscription de l'Isère, Maire de Crémieu

M. Jean-Pierre BARBIER

Député de la 7^{ème} circonscription de l'Isère, Conseiller général de l'Isère, Président de la Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers, Maire de Penol

M. Erwann BINET

Député de la 8^{ème} circonscription de l'Isère, Conseiller général de l'Isère

Mme Michèle BONNETON

Député de la 9^{ème} circonscription de l'Isère

Mme Joëlle HUILLIER

Député de la 10^{ème} circonscription de l'Isère

M Philippe MEUNIER

Député de la 13^{ème} circonscription du Rhône

M. Dominique DORD

Député de la 1^{ère} circonscription de la Savoie, Président de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Mme Bernadette LACLAI

Député de la 4^{ème} circonscription de la Savoie

M. Alain COTTALORDA

Président du Conseil Général de l'Isère

M. Didier RAMBAUD

Vice-président du Conseil Général de l'Isère chargé des déplacements et des transports, Président de la communauté de commune de Bièvre-Est, Maire de Le Grand Lemps

M. Pascal PAYEN

Vice-président du Conseil Général de l'Isère, chargé de la culture et du patrimoine, Président de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour

M. Jean PAPADOPULO

Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, Maire de Four

M. Vincent CHRIQUI

1er vice-président de la CAPI (stratégies métropolitaines et prospective), Conseiller Régional, Maire de Bourgoin-Jallieu

M. Claude BERENGUER

5^{ème} vice-président de la CAPI (transports et mobilité)

M. Patrick MARGIER

Maire de La Verpillière

M. Raymond FEYSSAGUET

Maire de Villefontaine

M. Christophe FERRARI

Président de Grenoble Alpes Métropole, Maire de Pont de Claix

M. Yann MONGABURU

9e vice-président de Grenoble Alpes Métropole (déplacements), Président du SMTC

M. Eric PIOLLE

Maire de Grenoble

M. Jean-Paul BRET

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Maire du Pin

M. Julien POLAT

1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (aux implantations économiques et à l'animation économique, commerciale et artisanale), Maire de Voiron

M. Jean-François GAUJOUR

8^{ème} vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (transports et déplacements), Maire de St Etienne de Crossey

M Gaston ARTHAUD-BERTHET

Vice-président du Conseil Général de la Savoie, délégué Transports

M. Michel SERRANO

Maire de Le Pont de Beauvoisin (Isère)

M. Xavier DULLIN

Président de la Communauté d'agglomération Chambéry métropole

M. Michel DANTIN

Maire de Chambéry

Mme Josiane BEAUD

Vice-présidente de Chambéry métropole chargée des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, 1^{ère} adjointe de Chambéry

M Denis LONGIN

Vice-président à l'agriculture et aux transports hors agglomération, Porte parole du Conseil général du Rhône

Mme Laurence EYMIEU

Directrice régionale de la SNCF en Rhône-Alpes

M. Pascal DELAITRE

Directeur du TER SNCF Rhône-Alpes

M. Benoit CHATENET

Responsable Territorial Alpes Sud SNCF

Mme Anne LAMBUSSON

Directrice de RFF Rhône-Alpes Auvergne

M. Gabriel EXBRAYAT

FNAUT Rhône-Alpes